

**CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE**  
**DE L'INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION**

L'an deux mille vingt, le 24 novembre, à 18 heures, le Conseil d'Administration du C.I.A.S., également convoqué, s'est réuni au sein de la salle Capitulaire – Place de la République - 27300 Bernay, sous la présidence de Monsieur Nicolas GRAVELLE.

Date de convocation : 17 novembre 2020

Nombre de membres
En exercice : 21
Présents : 21
Pouvoirs : 0
Votants : 21

Étaient présents : M. GRAVELLE Nicolas, M. ANTHIERENS André, M. BONNEVILLE Roger, M. BOULAYE Guillaume, Mme CANU Françoise, M. COURTOUX Thomas, Mme DELACROIX-MALVASIO Delphine Mme FERIERE Jocelyne, Mme GARNIER Laëtitia, Mme GOULLEY Martine, Mme GUERRAND Sylvie, Mme HALBOUT Nicolle, Mme HEURTAUX Jocelyne, M. LAHRECH Ahmed, Mme MAGNAN Nora, Mme NADAUD Nadia, Mme PANNIER Brigitte, Mme PERRET Florence, M. POUCLET Ghislain, Mme TELLIER Gaëlle, Mme VAGNER Marie-Lyne

Étaient absents :

Pouvoirs :

Secrétaire de séance : Monsieur Roger BONNEVILLE

**Objet : Budget Annexe M22 Gestion et administration de résidence pour personnes âgées – Décision Modificative n°2**

Considérant la prise en charge de la crise sanitaire liée au Covid-19 au sein de l'établissement et spécifiquement l'augmentation des charges de personnels, des produits d'entretien et des dépenses liées à l'entretien du bâtiment il est soumis au conseil d'administration une augmentation du fonds engagé et l'instruction de la décision modificative suivante :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D-60622 : Produits d'entretien	0.00 €	10 000.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 011 : Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation courante</b>	<b>0.00 €</b>	<b>10 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
D-64111 : Rémunération principale	0.00 €	20 000.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 012 : Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel</b>	<b>0.00 €</b>	<b>20 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
D-61558 : Autres matériels et outillages	0.00 €	20 000.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 016 : Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure</b>	<b>0.00 €</b>	<b>20 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
R-747 : Fonds à engager	0.00 €	0.00 €	0.00 €	50 000.00 €
<b>TOTAL R 018 : Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>50 000.00 €</b>
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	<b>0.00 €</b>	<b>50 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>50 000.00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>50 000.00 €</b>		<b>50 000.00 €</b>

**Après avoir entendu l'exposé précédent, après débat et délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité :**

- ↳ Adopte la décision modificative n°2 du budget Annexe M22 Gestion et administration de résidence pour personnes âgées

---

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Pour extrait certifié conforme,

Le Président du C.I.A.S.,

Nicolas GRAVELLE.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200003770-20201124-20D068-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2020